



# Sensibilisation à la prévention des risques routiers

## Objectifs :

Modifier le comportement des conducteurs. Prendre en compte la sécurité sur le plan routier. Sensibiliser aux dangers et aux différents aspects de la sécurité. Diminuer l'exposition aux risques routiers.

## Participants :

Tout salarié amené à conduire un véhicule dans le cadre de son activité professionnelle ou pour le trajet travail.

Accessibilité aux personnes handicapées

**Pré requis** : aucun.

**Durée** : 1 jour

Éléments de programme IDENTIFICATION DE L'ACTIVITE

- Description des activités et de leur contexte, au niveau humain, technique et stratégique.
- Les chiffres sécurité.

IDENTIFICATION DES DANGERS

- Les conditions physiques du conducteur
- La vision : caractéristiques et limites
- Conduite de nuit et perception visuelle
- Les conditions matérielles
- Le véhicule
- Les pneumatiques : caractéristiques et contraintes
- Vitesse.

DESCRIPTION DES RISQUES ET MOYENS DE PREVENTION

Les risques :

- Vigilance (sommeil, fatigue, téléphone)
- Psycho actif (alcool, drogues, médicaments).

Les moyens de prévention :

- Organes de sécurité (ceinture, airbag, appui-tête, niveaux, nouvelles technologies : GPS, ABS)
- Le constat amiable (quand et comment le remplir).

EVALUATION DES RISQUES

Le code de la route : remise à niveau des acquis et réactualisation des connaissances en fonction de l'évolution des nouvelles règles de circulation.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

**Tarif** : sur devis nous consulter

**Dates et délais** nous consulter.